

contribution to the ongoing project to situate gender in the very centre of the study of international relations, where it belongs.

ANDREA CHANDLER *Carleton University*

**Souveraineté démocratique, justice et mondialisation. Essai sur la démocratie libérale et le cosmopolitisme.**

Geneviève Nootens

Montréal, Éditions Liber, 2011, 202 p. incluant la bibliographie (192–201).

doi:10.1017/S0008423912001035

Nous avons ici une monographie fort bien structurée et dont le titre et le sous-titre disent clairement ce qui est en question. L'auteure explore tout au long de ce riche ouvrage la « possibilité de la démocratie cosmopolitique » à partir des enjeux et débats en théorie politique et en philosophie politique (57). C'est à dire que la position prise par l'auteure n'est pas sceptique, tout au contraire, même si les arguments sceptiques à l'égard de la possibilité même d'une démocratie cosmopolitique sont présentés et discutés, surtout ceux de Dahl, Couture, Kymlicka et Miller (cf. 60 et suivantes). Nous avons affaire à une discussion serrée de plusieurs questions d'une importance considérable, pour aujourd'hui comme pour demain; par exemple, est-il juste d'identifier la démocratisation de l'ordre cosmopolitique avec la reproduction à plus grande échelle des structures construites au plan des états nationaux? C'est une question clé, qui n'est pas traitée par Dahl (on en présume simplement la réponse), et à laquelle G. Nootens répond par la négative, ce qui a du moins l'intérêt de laisser ouvertes certaines possibilités. Faut-il comprendre que tous les régimes internationaux sont de simples bureaucraties éloignées des lieux de définition du bien commun qui eux sont nationaux? La conséquence risque d'être de renoncer à démocratiser des structures telles que le Fonds monétaire international, pourtant critiqué par plusieurs notamment autour des mesures d'ajustement structurel. Alors qu'il faudrait justement poser cette question de la démocratisation des régimes internationaux, p. 62. Kymlicka soutient l'importance des solidarités nationales, qui seraient fondées sur une langue vernaculaire et une identité commune partagée (position assez paradoxale pour un auteur bien connu pour plaider pour les états multinationaux, comme fait remarquer l'auteure; cette position « se retourne contre » l'idée des états multinationaux). En revanche, pour Nootens il faut plutôt dire que l'état social n'a pas été le résultat de la solidarité des élites nationales avec leur peuple en raison d'une identité partagée, mais bien le résultat de luttes parfois sévères. Critique plus générale, les sceptiques restent, même lorsqu'ils ne sont pas antipathiques à tout ordre cosmopolitique, souvent prisonniers du *modèle* de la souveraineté étatique.

Au-delà du fait que nous partageons une même humanité, pourrions-nous nous proclamer citoyens du monde, alors que manifestement la citoyenneté est liée intrinsèquement à la notion d'état? Selon Arendt déjà, un état mondial marquerait la fin, et non le début d'une nouvelle forme de citoyenneté, et d'ailleurs aussi du politique (74). Pourtant l'auteure va soutenir que le lien entre citoyenneté et État territorial souverain n'est peut-être pas aussi nécessaire qu'on le croit. D'autres formes de citoyenneté sont possibles, comme le montre l'exemple européen, et certains appuis importants de ces formes existent déjà au plan du droit international. Comme le disait Habermas, la qualité d'être humain par la forme de sa validité permet d'aller au-delà de l'État nation. Les apports du procès de Nuremberg permettent de saisir un élément clé qui justifie un passage au-delà du système politique westphalien stato-centré (79). Dans le contexte de transétatisation qui est le nôtre, on ne peut plus simplement se rabattre sur l'État; et si le rôle de la société civile globale est mieux compris, il reste à savoir que le projet d'une démocratisation au plan international va

demander d'institutionnaliser un certain nombre de contraintes. Dans le contexte d'une pensée libérale, on estime toutefois que la coopération peut être bénéfique entre les États qui ne sont pas dépourvus de certains principes dans leur action, contrairement à ce qu'estiment les réalistes. On reconnaît aussi dans cette perspective une prise en compte, peu affirmée mais tout de même présente et visible au plan des textes en appui, d'une situation de gouvernance caractérisée par le polycentrisme au plan international. Ici, c'est Francesquet qui sert d'appui pour poser que les partisans d'une démocratie cosmopolitique considèrent comme méritant réflexion une pluralité de gouvernances non territoriales se chevauchant, p. 83. L'internationalisme libéral est autre chose que l'intergouvernementalisme, une variante que l'auteure associe au courant néolibéral qu'elle ne soutient pas; ce dernier a mis l'accent sur la coopération et la responsabilité morale des individus (85). Quant au républicanisme cosmopolitique, il est ici laissé de côté avec son accent sur l'*empowerment* et les mouvements sociaux. Le cosmopolitisme défendu par l'auteure et distingué d'autres variantes, cosmopolitisme moral ou interactionnel est appelé cosmopolitisme institutionnel, parce qu'il permettrait de dépasser l'approche caritative de l'aide internationale allant de pair avec l'internationalisme libéral.

Ce qui nous conduit tout droit à la présentation et la discussion avec le modèle de cosmopolitisme institutionnel développé par David Held, qui est très important et qui mobilise un certain nombre de théoriciens. Travaux qui ont l'intérêt d'être présentés, expliqués et discutés, qui risquent donc à terme d'être mieux connus pour le public francophone, dans un contexte où bien sûr à peu près rien de Held de facilement identifiable, n'a été traduit à date. Dans les textes de ce dernier, la discussion commence typiquement plutôt par un discours sur la mondialisation; il souligne alors les effets transfrontaliers de celle-ci, ce qui fait saisir avec évidence combien les États-nations sont dépassés par certains problèmes, notamment l'abus des ressources communes que sont l'air et l'eau. Dans le but peut être de mieux comprendre le cosmopolitisme de Held comme projet de démocratie libérale, l'auteure semble adopter une posture de principe, puisque le point de départ de son approche sera posé comme étant l'autonomie. Cette mise en avant de l'autonomie de la sphère étatique (et aussi de la valeur d'autonomie personnelle, classique dans le libéralisme) par Held n'empêche d'ailleurs pas que Nootens présente de manière concise l'ensemble des propositions concrètes, assez nombreuses, fournies par Held, notamment les parlements régionaux, les référendums transfrontaliers, une « assemblée de tous les États et sociétés démocratiques dotées d'autorité » (107). On éviterait ainsi les deux pôles du laisser-aller économique et de l'interventionnisme d'État (108).

Si la légitimité démocratique dépend d'une congruence entre électeurs et décideurs à différents niveaux, il va falloir que ceux qui sont potentiellement touchés par une décision puissent intervenir dans le débat ce qui va demander de distinguer une hiérarchie d'intérêts (111). Quel sera le niveau approprié de gouvernance, entre décentralisation et centralisation requise sur certaines questions? La question des droits collectifs à l'échelle territoriale est réaffirmée en montrant qu'elle n'implique pas le refus du libéralisme, simplement de dépasser une vision individualiste, les attachements aux territoires le manifestent bien (116).

Suivent ensuite toute une série de discussions du plus grand intérêt pour la théorie cosmopolitique : comment penser cette souveraineté du peuple liée à celle de l'État? Comment penser l'articulation des différents niveaux de souveraineté qui doivent être liés sans retomber dans un modèle d'état central pour la planète, que l'auteure voit poindre subrepticement chez Held, malgré qu'il s'en défende? Le chapitre 5 en entier est consacré à la question de la légitimité démocratique des communautés politiques, en tenant d'aller plus loin que la théorie des intérêts affectés. La discussion avec Kymlicka y occupe d'ailleurs une place centrale, et tout le dernier chapitre revient sur cette question des sociétés plurinationales, question qui bien

entendu est assez centrale pour plusieurs états sur notre Terre, dont le Québec. On ne saurait trop recommander cette pièce au dossier pour qui veut avancer dans cette discussion qui ne pourra que devenir plus importante dans les décennies à venir.

ALAIN LÉTOURNEAU *Université de Sherbrooke*

**Une certaine idée du Québec. Parcours d'un fédéraliste. De la réflexion à l'action**

Benoît Pelletier

Presses de l'Université Laval, Prisme, Québec, 2010, 624 p.

doi:10.1017/S0008423912000819

À l'heure où se multiplient les diagnostics accablants sur l'état du Québec d'aujourd'hui, voici un ouvrage qui tombe à point nommé en esquissant quelques perspectives d'avenir rafraîchissantes. Rédigé par le professeur de droit et l'ex-ministre du gouvernement libéral de Jean Charest (de 1998 à 2008), Benoît Pelletier, cet ouvrage de plus de six cents pages s'adresse à un public large. On peut penser qu'il est tout particulièrement le bienvenu dans le débat d'idées sur la question nationale québécoise puisqu'il nous y convie dans une perspective résolument fédéraliste. L'un des objectifs poursuivis par l'auteur consiste justement à redonner « un peu d'oxygène » aux discussions entourant le dossier national québécois, trop souvent monopolisé, il est vrai, par le camp souverainiste. L'essai ne se présente toutefois ni comme un pamphlet, ni comme un argumentaire ou une étude serrée, mais plutôt comme le fruit d'une longue réflexion nourrie à la fois par la rigueur constitutionnaliste de l'auteur et par le pragmatisme du politicien qu'il a été.

À travers une série d'allocutions, d'articles de journaux remaniés et de présentations de divers ordres prononcés et publiés au cours des dernières années, Pelletier revisite les grands dossiers qui ont ponctué sa carrière politique : les affaires intergouvernementales canadiennes, les affaires autochtones et la réforme des institutions démocratiques. Sont également abordés les enjeux liés à la francophonie canadienne, la réforme du fédéralisme, le déséquilibre fiscal et l'épineuse question du vivre ensemble. Le style, très sobre, voire un peu plat à certains endroits, aurait sans doute mérité une plume mieux affûtée et plus engagée pour rendre justice au caractère innovateur des idées exprimées. On reprochera aussi à l'auteur d'avoir opté pour une forme de présentation qui ne facilite pas la lecture. L'assemblage de courts textes pour la plupart déjà publiés gêne la synthèse de pensée et rend difficile la possibilité de dégager une perspective d'ensemble et un fil conducteur.

L'ouvrage se divise en quatre parties. La première explore, sous différents angles, le caractère singulier du Québec dans les contextes canadien et international actuels. On retiendra l'effort de définition du concept de nation auquel se risque l'auteur, qui s'applique à mettre en relief la dimension nationale spécifique du Québec. En restituant l'échange d'idées auquel il s'est livré dans les médias avec l'ancien Premier ministre du Québec, Bernard Landry, Pelletier s'affaire à déconstruire l'argumentaire selon lequel la réalisation du projet collectif national québécois devrait obligatoirement passer par une souveraineté étatique. En contrepartie, la spécificité de la nation québécoise mériterait selon lui, conformément à l'évolution du projet canadien, une reconnaissance officielle dans la Constitution canadienne. Arguant par la suite que le rôle du Québec sur la scène internationale devrait être élargi, il poursuit sur un thème qu'on lui sait cher, soit celui de la redéfinition des rapports entre le Québec et la francophonie canadienne. Bien que l'on connaisse l'enseignement à laquelle loge l'auteur sur cette question, il reste que l'orientation qu'il propose en la matière s'avère toujours un apport unique dans le débat d'idées au Québec et au Canada.